

EGAAD Pays Cœur de l'Hérault
Compte-rendu des ateliers « producteurs »
23 et 25 avril 2019 à Saint André de Sangonis (atelier 1) et à Lodève
(atelier 2)

Objectifs de l'atelier :

Consulter les producteurs sur la mise en place d'un système alimentaire territorial durable, les forces et faiblesses des principales filières du territoire, les expériences et initiatives.

Déroulé de l'atelier :

1. Présentation Ppt = précisions sur le processus des EGAAD et les résultats des observations et des participations à ce stade du processus
2. Tour de table
3. Discussion sur chaque filière identifiée à partir d'un document pointant leurs forces et faiblesses
4. Discussion ouverte, identification de pistes d'action possible
5. Classement des pistes identifiées individuellement (post-it)

Remarques :

- 1) *Ce compte-rendu a pour ambition de rester fidèle aux discussions qui ont eu lieu ; il est donc possible que certains éléments avancés soient à vérifier. Les positions et opinions, avec les « erreurs » qu'elles peuvent comporter, sont intéressantes dans tous les cas car elles montrent le type d'information qui peut exister et circuler. Dans les prochaines étapes du processus des EGAAD, il pourra justement être important et intéressant pour tous de clarifier, vérifier, partager des informations émanant d'études et d'analyses rigoureusement menées*
- 2) *Ce compte-rendu fait la synthèse de deux ateliers où les débats ont été très différents avec des points de vue parfois contradictoires que nous avons essayé de retranscrire.*

Introduction : Le déroulé de l'atelier organisait les discussions autour des filières. Dans ce compte-rendu nous avons synthétisé les débats en trois parties. Premièrement les préalables que les agriculteurs présents ont voulu poser puis les discussions par filière et enfin les problématiques transversales identifiées.

I- Quelques préalables

Premièrement à la fin de chaque atelier les agriculteurs ont insisté sur la nécessité de s'inscrire :

- Dans un objectif de développement de **systèmes de production et alimentaire plus respectueux de l'environnement**
- Dans la nécessité de renforcer **la souveraineté alimentaire des territoires.**

Deuxièmement les producteurs présents étaient tous d'accord pour dire qu'actuellement en Pays Cœur d'Hérault **l'offre en produits locaux est inférieure à la demande** et que, de ce fait, **les débouchés sont assurés** même si des enjeux de distribution existent (voir partie III).

Troisièmement, les producteurs sont d'accord pour dire que le développement d'un système alimentaire localisé / territorialisé ne peut se faire sans **une volonté, une implication et un investissement politique**. Ce sont les politiques qui ont un pouvoir d'action notamment au travers des documents d'urbanisme et d'encadrement du développement. Cela se joue actuellement dans le territoire par l'élaboration du SCOT. C'est un moment propice pour « faire passer des idées ». De ce point de vue **les EGAAD sont une opportunité de travailler avec les élus du territoire**. L'enjeu que pourrait porter le politique pourrait être celui de la **diversification** de ce territoire principalement viticole. Les producteurs ont également souligné que l'engagement politique n'était pas le même selon les communautés de communes et que la CCLL était prête à accompagner des initiatives.

Quatrièmement les producteurs ont souligné **le problème de la reconnaissance des petits agriculteurs**, qui ne viennent pas du territoire et qui développent des modèles économiques différents. Ce problème de reconnaissance peut se décomposer en quatre points :

- Manque de reconnaissance par les institutions de manière générale ce qui engendre des problèmes pour accéder au bâti (permis) notamment,
- Manque de reconnaissance par les locaux qui maîtrise le foncier et donc difficultés pour accéder au foncier,
- Manque de reconnaissance des services environnementaux plus généraux remplis par ces agriculteurs,
- Manque de reconnaissance de la capacité de ces exploitations à être rentable. Cette reconnaissance se joue aussi à l'échelle locale dans les relations entre agriculteurs et habitants avec parfois des problèmes de cohabitation (trop de mouches, bruit) qui se répercutent parfois aussi dans les choix politiques locaux.

II- Les discussions par filière

a. L'élevage

Filière historique ovin / bovin : Attention à la crise de Roquefort et à l'organisation monopolistique de la filière ovin lait. Manque d'élevage caprin lait (fromager du Salagou), ne pas oublier la structure des bergers du Larzac qui intervient sur le territoire.

Nouveaux élevages (porcs, volaille etc.) : Les modèles intégratifs comme la volaille du Languedoc sont à surveiller car souvent non durable (problèmes environnementaux et fort endettement des agriculteurs). De manière plus générale la forte demande dans ce secteur nécessite de prendre garde aux formes d'abus qui peuvent en découler y compris de la part des éleveurs. La filière lapin est peu développée car c'est une production difficile (beaucoup de mortalité) même si la demande est là. Le développement de la filière équine pose également question : compétition sur le foncier et sur l'eau pour une filière non alimentaire.

La question de l'abattage : atout de la présence de Pézenas juste à côté mais problème de la qualité de la transformation et du planning à l'abattoir (souvent pas de disponibilité pour les petits producteurs qui n'amènent que quelques bêtes) → possibilité de développer des projets d'abattage mobile mais attention à la mobilisation des éleveurs qui risque d'être faible (peu d'éleveurs moteurs). Par contre, projet en cours d'abattage de volaille animé par le CIVAMbio 34.

Constat général / conclusion : filière structurante pour le territoire mais peu reconnue. Enjeu de la visibilité et du développement de ces filières et problème particulier de l'accès au bâti pour les éleveurs (voir plus loin).

b. Maraîchage

De nombreux débats ont porté sur la filière maraîchère qui est essentielle dans le déploiement d'un système alimentaire localisé.

Le constat général est que la filière existe et se développe sur le territoire mais que l'offre est encore inférieure à la demande et que la filière connaît quatre problèmes principaux :

- 1) **Le manque de légumes d'hiver** : peu d'intérêt porté à ces productions par les maraîchers qui n'ont pas forcément besoin de ces productions pour vivre (les légumes d'été suffisent) mais aussi problème d'accès à l'irrigation, de compétences pour les produire, de stockage.
- 2) **Les difficultés d'accès à l'irrigation** : maîtrise de l'irrigation par le secteur viticole au détriment des autres secteurs notamment le maraîchage. La répartition résulte d'une négociation interne à la filière viticole et ne prend pas en compte les besoins des maraîchers qui ne sont pas les mêmes (calendrier notamment).
- 3) **La quasi absence de Demi-gros / légumier pour répondre notamment à la demande de la restauration collective** (voir plus loin) : Il faut réhabiliter le métier de légumier. Il y a une forte demande pour ce type de métier qui présente plusieurs avantages : forte demande et besoin de moins de compétences techniques que les maraîchers diversifiés. Par contre métier beaucoup moins attractif car vision un peu « industrielle ». Sur ce point le CIVAM bio 34 porte un projet pour favoriser les collaborations entre restauration collective et légumier. Il faut aussi montrer qu'il est possible d'exercer ce métier de légumier dans le respect de l'environnement (rotation entre 3 ou 4 variétés).
- 4) **Le manque de coordination entre producteur** : la fixation de prix justes dépend aussi de la production. Il faut que les producteurs s'organisent mieux entre eux pour ne pas produire exactement la même chose la même année : exemple d'une année où tout le monde fait du pois gourmand ce qui a baissé son prix, l'année d'après personne n'en a fait et les prix étaient hauts.

Conclusion : filière en développement mais qui est confrontée, peut-être plus que d'autres à des difficultés en termes d'accès à l'eau mais également au foncier (voir plus loin). L'offre est encore inférieure à la demande et ce déséquilibre est renforcé par la demande de la restauration collective qui n'est pas adaptée aux petites structures maraîchères actuelles.

c. Céréales et fourrages

Constat : Problème de la quasi absence des filières céréalières et fourragères dans le territoire et pourtant il existe une demande (filiales amont pour l'élevage) et des possibilités de les développer. Idée de s'appuyer sur des rotations avec d'autres cultures ou avec la vigne pour développer une telle filière a été évoquée. Mais dans ces conditions le problème du bio se pose car planter des céréales sur une ancienne vigne non bio est pénalisant.

Enjeu / conclusion : l'implantation / renforcement de ces filières dans le territoire peut être nécessaire pour la mise en place d'une agriculture agroécologique qui nécessite des rotations.

d. Arboriculture

Constat général : Forte demande mais filière très peu présente sur le territoire du fait de problèmes d'accès au foncier (nécessité d'une pérennité du foncier), à l'eau et à la technicité de la production engendrant des risques. L'idée a été évoquée de développer des filières fruitières atypiques (grenades, figues) ou de relancer la production de raisin de table, filière historique du territoire. Des projets d'agroforesterie pourraient voir le jour en ce sens.

Conclusion : l'arboriculture qui est pour l'instant un manque sur le territoire pourrait devenir une opportunité avec le développement de nouvelles filières et de projets d'agroforesterie par exemple.

III- Les problématiques transversales

Nous avons identifié 5 problématiques transversales concernant l'ensemble du territoire et toutes les filières.

a. Problème d'accès au foncier et au bâti et enjeu de la transmission des exploitations

Cette problématique transversale était la plus importante dans les débats. Les producteurs soulignent tous la difficulté d'accéder au foncier alors que le territoire possède de nombreuses terres en friches. Ce problème se décline de différentes manières : problème pour trouver du foncier et problème pour obtenir des baux pérennes (fermage) sur les parcelles. Il y a beaucoup de baux verbaux très précaires pour les agriculteurs qui, de ce fait, veulent acheter même à des prix bien supérieurs au marché (notamment en maraîchage qui nécessite de petites surfaces). Les producteurs ont également souligné les difficultés pour accéder aux permis de construire quand ils ont pu accéder au foncier. Les solutions identifiées sont :

- La nécessité de former les élus pour qu'ils connaissent mieux les outils mis à leur disposition pour protéger le foncier et le maintenir dans une vocation agricole : PAEN, STECAL, réglementation agricole dans les PLU. Ces formations pourraient également s'adresser aux porteurs de projets agricoles dans une logique d'aide à l'installation ;
- La nécessité de travailler avec les élus locaux et les habitants car l'accès au foncier est principalement une question sociale ;
- La nécessité de revoir les critères d'évaluation d'un projet agricole viable (la viabilité économique des systèmes de production en circuit court étant différente de celle des systèmes de production en circuit long), critère central dans l'attribution des permis de construire et les critères tout court d'attribution (exemple d'un refus de permis pour des serres froides (tunnels ?) pour des raisons paysagères) ;
- Le besoin d'anticipation de l'arrivée de compensations agricoles qui vont avoir un vrai impact sur les marchés fonciers agricoles.

La question de la transmission des exploitations a également été abordée. C'est un problème récurrent notamment en ce qui concerne la transmission des bâtiments : les terres sont transmises mais pas le logement par exemple.

Le problème de l'accès aux formations pour les porteurs de projet a également été évoqué. Actuellement seules les personnes ayant fait un Plan Professionnel Personnalisé (PPP) peuvent bénéficier de formations ce qui exclut les projets agricoles atypiques.

b. L'enjeu du développement de l'approvisionnement local de la restauration collective

- ➔ Comment faire pour développer l'approvisionnement local ?
- ➔ Comment dépasser les difficultés administratives liées aux appels d'offre ?

Ces questions ont été au cœur des débats concernant la restauration collective. Outre la difficulté d'adapter la filière maraîchère à la demande de la restauration collective (voir partie sur la filière maraîchage) et notamment le manque de demi-gros, les producteurs ont insisté sur :

- L'inadaptation des outils proposés aux producteurs pour répondre à cette demande et notamment le fait que la plate-forme Agrilocal 34 n'est pas toujours optimale et est surtout organisée pour la demande.
- La disparition des cuisiniers dans les écoles qui oblige à avoir recours à des fournisseurs souvent très éloignés du territoire.
- Le prix des repas qui doit être réinterrogé.

c. Construire des complémentarités entre filières et entre métiers à l'échelle du territoire

Des collaborations nouvelles pourraient voir le jour dans le territoire et ce à deux niveaux :

- **Par la construction de complémentarités entre filières.**

Les producteurs pourraient mieux s'organiser entre eux pour développer les productions agro écologiques qui reposent sur de la rotation et des complémentarités. Les complémentarités identifiées par les producteurs sont :

- Apiculture / viticulture : des collaborations existent déjà avec des vignerons qui laissent l'accès à leurs parcelles à des apiculteurs
- PPAM (Plantes à Parfums Aromatiques et Médicinales) / élevage : exemple du thym qui pousse mieux sur les terrains agropastoraux.
- Arboriculture / maraîchage ou viticulture : notamment via le développement de projets d'agroforesterie
- Spiruline / viticulture car les producteurs de spiruline peuvent utiliser certains moûts (collaboration qui existe déjà dans d'autres régions).

Ces complémentarités pourraient notamment s'appuyer sur le développement de la filière viticole bio (confirmé par le CIVAM bio) qui ouvre de nombreuses perspectives de collaborations.

- **Par le renforcement de la confiance entre les acteurs des filières et surtout les collaborations entre les différents métiers liés à l'agriculture** (ouvriers agricoles, machinisme etc.).

Ce point a été moins développé. Il s'agirait de renforcer les échanges de services et de main d'œuvre dans le territoire. Ce point est lié au fait que les agriculteurs ont souligné le problème du manque de main d'œuvre pour certaines tâches notamment en machinisme agricole (pour la viti).

d. Les évolutions des débouchés, des prix et du consentement à payer (consommateurs)

En partant du constat, identifié plus haut, qu'il y a plus de demande que d'offre, les producteurs ont donc dit qu'ils n'avaient pas de problème de débouché. Par contre ils ont constaté une évolution dans les modes de distribution. Par exemple le recours aux AMAP est moins fort qu'à une époque et le territoire a vu se développer les boutiques de producteurs et l'essor des marchés.

Les producteurs ont également conscience de l'importance d'être présents dans les supermarchés, notamment les supermarchés bio (ils sont plus réticents pour aller dans les supermarchés classiques et surtout ne voient pas l'intérêt car ils n'ont pas de problème de débouché). Les supermarchés bio sont en demande et des grossistes en bio (biocash) ne font pas toujours la distinction entre le local et le bio « industriel » ce qui pose problème.

Le troisième élément est l'enjeu de la fixation des prix qui dépendent de l'offre et de la demande mais aussi (et peut être surtout à cette échelle) du consentement des consommateurs à payer. Celui-ci dépend plus de leur capital culturel que de leur capital financier.

e. Le besoin en unités de transformation

Ce point n'a pas été central dans les débats. Les besoins sont présents mais le territoire accueille déjà de nombreuses structures. La question est peut-être plus de réfléchir à comment mieux les utiliser et initier des projets collectifs plutôt que de créer de nouvelles structures. Les structures présentes sont notamment : l'abattoir de Pézenas, rue traversette, moulin huile Clermont-l'Hérault, halles Solanid.